

# Quel avenir pour le lac de Pises ?

**Aigoual.** Le barrage, en mauvais état selon une étude, pourrait être abaissé. Une association s'inquiète des répercussions.

Situé à Dourbies, sur le versant Sud-Ouest du massif de l'Aigoual, entre les cols du Minier et de l'Homme mort, niché à 1280 mètres d'altitude, le lac de Pises, site de 13 hectares, ravit les amateurs de randonnée et de balades dans un paysage quasi lunaire.

Dans ce coin de l'Aigoual, où viennent paître les brebis l'été, le Parc national des Cévennes (PNC) veille à préserver l'endroit depuis le début des années 1970. L'établissement public s'est donc porté acquéreur de l'endroit dont la physionomie pourrait évoluer. En effet, depuis juillet 2015, les services de la Dreal (Direction régionale environnement aménagement logement) ont classé le barrage des Pises comme ouvrage hydraulique, ce qui nécessite de respecter des exigences réglementaires au titre de la surveillance et de la maintenance.

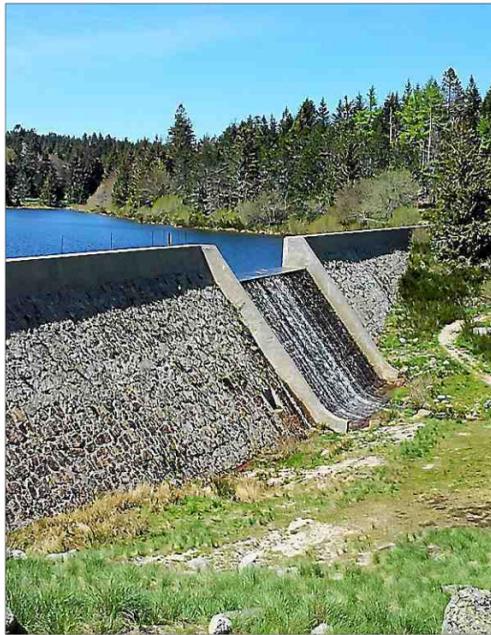
## Conforter, abaisser ou démolir le barrage

La direction du PNC a ainsi voulu associer les décideurs du territoire cévenol à l'avenir du lac. Le Syndicat mixte du bassin-versant de la Dourbies

a ainsi accepté de porter la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'étude de diagnostic hydraulique et géotechnique approfondi du barrage des Pises et des scénarios d'évolution de l'ouvrage. Ainsi, il est envisagé soit le maintien du barrage avec des travaux pour répondre aux normes, l'abaissement de celui-ci pour limiter les obligations réglementaires ou sa démolition.

Un comité de pilotage a associé pour l'étude le PNC, l'État, des financeurs, des intercommunalités (Causse Aigoual Cévennes terres solidaires, Pays viganais), ainsi que des communes (Dourbies, Aumesses et Arrigas).

Selon le PNC, l'ISL Ingénierie a mis en évidence « de profondes malfaçons dans l'ouvrage » en pointant du doigt la technique utilisée en 1963, aujourd'hui obsolète, un dimensionnement trop faible et un système de drainage inopérant. Sur place, la vision du barrage ne laisse pas deviner un tel état... D'importants travaux sont pourtant envisagés, dont le montant pourrait atteindre plus de 800 000 € pour le scénario du confortement, de plus de 700 000 €



■ Le barrage du lac de Pises, construit en 1963, offre un lac apprécié par les randonneurs. Y.B.



pour un abaissement, voire plus d'1,2 M€ pour une démolition. Le choix futur inquiète beaucoup les adhérents locaux de l'Adhca (Association de défense des habitants contribuables de l'Aigoual) qui constatent à regret l'entretien à minima de ce lac et du barrage depuis plus de quarante ans.

L'Adhca estime qu'il n'y a pas lieu de toucher à ce site. « Si le PNC choisit l'arasement de quatre mètres du barrage, nous perdrons un tiers de la surface du lac. Nous voulons obliger le PNC à conserver en l'état ce site, s'insurge Jacques Rutten, figure de l'association. Je n'envisage pas qu'on

puisse accepter de subventionner la démolition d'un barrage ! L'impact serait néfaste. On a par exemple le passage d'oiseaux migrants. Et le site n'attirerait plus autant de touristes. »

Le 14 février dernier, le comité de pilotage a bien privilégié l'option d'abaissement du barrage, ce qui n'est pas pris en charge financièrement par l'agence de l'eau. Le syndicat mixte départemental de l'aménagement et gestion des cours d'eau peut financer à hauteur de 80 % ces travaux dans le cas où le PNC transférerait la propriété du barrage à une collectivité, tout en prenant en charge le réaménagement du site après travaux. Ce qui est à l'étude. La décision finale doit être connue d'ici fin juillet, avant qu'un arrêté préfectoral soit pris.

YAN BARRY  
ybarry@midilibre.com

## ET AUSSI

### Historique

Dans les années 1960, le propriétaire de l'époque avait envisagé la construction d'un complexe pour du tourisme élitiste sur le site des Pises, ce qui allait entraîner la réalisation du barrage, toujours debout aujourd'hui, qui prenait la suite d'une ancienne retenue d'eau. Une soixantaine de lotissements devaient sortir de terre près du lac, ainsi qu'un golf alors qu'une piste d'atterrissage de 800 mètres de long avait été aménagée au milieu du Lingas. Le propriétaire avait aussi envisagé la création d'un bois. Mais dans les années 1970, l'acquisition des terrains par le Parc national des Cévennes met un terme à cette idée, d'autant plus que ce dernier veut préserver le site, sa faune et sa flore.

Depuis le site fait le bonheur des amoureux de la nature et du grand air, des vastes espaces.

### Comment s'y rendre ?

En venant de Nîmes, il faut compter deux heures de route pour accéder au lac après avoir pris la direction de Quissac, Sauve, Saint-Hippolyte-du-Fort, Ganges et Le Vigan. Le lac est situé à un peu plus de 15 km au Nord du Vigan. Prendre la RD 48, en direction du col du Minier, est nécessaire.

Au sommet, vous pouvez rouler sur une piste forestière très praticable en direction du col de l'homme mort.

Un parking situé à environ 5 km du col du Minier est à disposition. Il ne vous reste plus qu'à marcher un peu plus d'un kilomètre jusqu'au lac. Les beautés de l'Aigoual se méritent !

## Un observatoire ainsi qu'un sentier d'interprétation sur le site

Le site du lac de Pises compte non seulement la fameuse étendue d'eau mais aussi des espèces rares de tulipes méridionales, que l'on trouve aussi en altitude dans les Alpes ou sur les collines calcaires de notre région.

Un sentier d'interprétation aménagé par le PNC permet d'en savoir un peu plus sur la faune et la flore trouvées sur place. Du côté végétal, l'arnica des montagnes, la gentiane,

le pied-de-chat, ainsi que d'autres plantes sont à observer. Le lac est fréquenté également par les oiseaux migrants.

On peut admirer busard et Saint-Martin, héron cendré, pipit des arbres, alouette des champs, etc.

Des papillons, criquets et sauterelles aiment bien également les lieux, sans oublier les truites farios que les pêcheurs peuvent trouver

dans cet espace. Des grenouilles peuvent aussi y élire domicile. Enfin, les brebis viennent paître lors de l'estive. Par ailleurs, des chemins de grande randonnée 66 et 71 passent tout autour du lac de Pises. Un endroit qui compte également un observatoire exploité par la société astronomique de Montpellier, avec bien évidemment l'autorisation de la direction du PNC.



**LE MOIS DU ROADSTER**

Conduire un Mazda MX-5, c'est découvrir l'esprit Jéba Itai : faire corps avec sa voiture, l'expérience de conduire est au cœur de nos créations. Tout ce que vous percevez au volant, vous connectez à la voiture, pour profiter pleinement du plaisir de la route.

DRIVE TOGETHER 人馬一体

**Votre Mazda MX-5 à prix Mourier!**

Disponibilité Immédiate

70 ANS D'AUTOMOBILE

Périphérique . Sortie autoroute NIMES OUEST  
**NIMES . 04 66 29 06 77**  
www.mourier-auto.fr

**Scot**  
SUD GARD

ENSEMBLE, CONSTRUONS LE TERRITOIRE DE DEMAIN

Dans le cadre de la concertation sur la révision du Schéma de COhérence Territoriale du Sud du Gard, venez découvrir **l'exposition itinérante du SCOT**

**Du mardi 2 mai au mardi 30 mai 2017**  
Au siège de la Communauté de Communes Rhony-Vistre-Virdourle

Cette exposition présente les premières étapes de la révision du SCoT dans les locaux de la Communauté de Communes Rhony-Vistre-Vidourle situés 2 avenue de la Fontanisse à Gallargues le Montueux.  
Accès au site aux heures d'ouverture au public.  
Un registre de concertation et les documents de travail du SCoT demeurent au siège de la communauté tout au long de la procédure.